Zones côtières: aménagement intégré

1995/2284(COS) - 29/02/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Kenneth D. COLLINS (PSE) sur la communication de la Commission relative à l'aménagement intégré des zones côtières, le Parlement européen accueille favorablement l'effort de coordination mené au sein de la Commission afin demettre en oeuvre les instruments communautaires existants. Il regrette le choix de la Commission de se limiter à un programme de démonstration non contraignant et invite celle-ci à présenter dans les plus brefs délais une proposition visant à instaurer une stratégie communautaire de gestion intégrée des zones côtières.